



Syndicat Mixte des Bassins Versants
Saône Vienne Scie

**Aménager
Protéger
S'adapter**

**JOURNAL
2 0 2 4**

Embouchure de la Saône - juin 2023
© Philippe Gallot



www.sbvsvs.fr

Mot du Président



Mesdames et Messieurs,

Depuis le début de ma mandature, le Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie s'est doté des moyens humains, immobiliers et matériels

pour mener sa mission principale et originelle : l'atténuation des risques d'inondation et d'érosion. La répétition des événements météorologiques liée au réchauffement climatique renforce malheureusement sa légitimité. Principal acteur des trames vertes et bleues, l'équipe compétente et impliquée assiste au quotidien les 102 communes pour sécuriser au mieux les biens et les personnes.

A travers ce journal, vous allez pouvoir découvrir ou redécouvrir les actions qui ont été portées au cours de l'année 2023 afin d'aménager notre territoire. Cette politique d'aménagement sera maintenue et amplifiée pour l'année 2024.

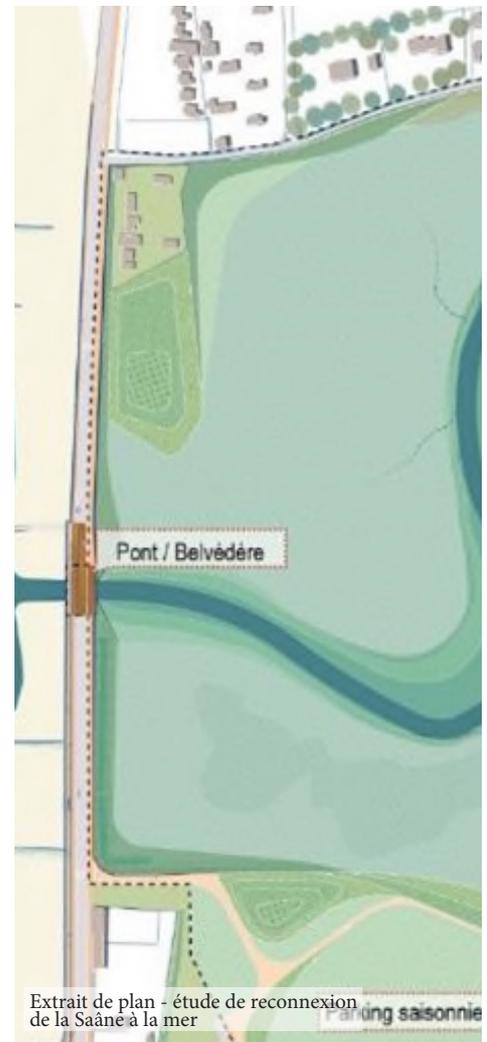
Après une longue période d'étude, avec l'aide précieuse de très nombreux acteurs, le Syndicat Mixte des Bassins Versants entre dans la phase opérationnelle de la reconnexion de la Saône à la mer. Ce

projet exemplaire et ambitieux suscite un énorme intérêt au plus haut niveau national et européen. La Saône et son estuaire seront librement connectés à la Manche fin 2025, début 2026. La tâche est immense à l'échelle de notre structure. Mais toute l'équipe du syndicat est convaincue que ce défi sera relevé avec succès.

Bien sûr, le Syndicat continue d'être engagé dans toutes ses autres missions telles que l'acquisition foncière de parcelles à enjeux, le rétablissement de la continuité écologique, l'accompagnement de la profession agricole dans la gestion des ruissellements et de l'érosion des sols ou encore la sensibilisation du public.

Mesdames, Messieurs, je vous souhaite une bonne lecture.

Le Président,
Nicolas LEFORESTIER



Extrait de plan - étude de reconnexion de la Saône à la mer

Faits marquants 2023

🎬 Ciné-rencontre au Grand forum - Dieppe

En septembre, le SMBV, en partenariat avec l'Arques, a organisé la projection du film "Paysan, du ciel à la terre" qui traite des problématiques d'érosion des sols et de ruissellements agricoles dans le Nord de la France. Plus de 100 spectateurs, dont 40% d'agriculteurs, ont profité de la présence du réalisateur pour poursuivre les échanges en fin de séance.

🎒 Animations scolaires

Durant l'année, plus de 250 élèves ont bénéficié d'animations sur notre territoire. Ils ont pu découvrir la richesse naturelle de nos milieux et les actions mises en place pour la préserver. Certaines animations étaient accompagnées par des chantiers de plantations de haies.

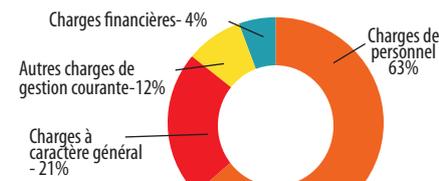
🏁 Finalisation du projet de reconnexion de la Saône à la mer

Après 3 ans d'études et de réunions de concertation, la finalisation de la rédaction du projet s'est concrétisée par la constitution d'un dossier réglementaire: le dossier d'Évaluation Environnementale. Il a été déposé auprès des services de l'Etat le 1^{er} décembre pour instruction.

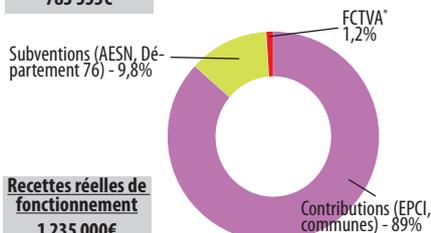


Principaux chiffres du Compte Administratif 2023

FONCTIONNEMENT

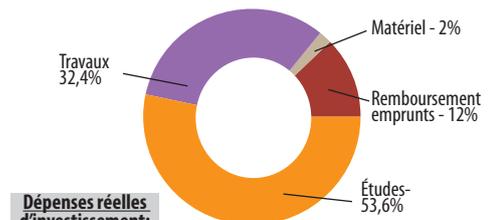


Dépenses réelles de fonctionnement:
783 555€

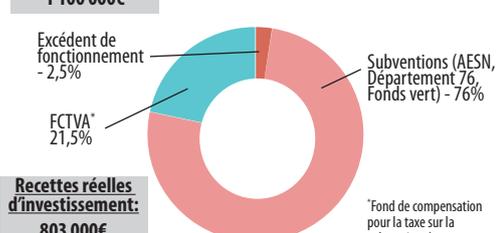


Recettes réelles de fonctionnement:
1 235 000€

INVESTISSEMENT



Dépenses réelles d'investissement:
1 100 000€



Recettes réelles d'investissement:
803 000€

*Fond de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée

Reconnexion de la Saône à la Mer



Le projet territorial de la basse vallée de la Saône est une opération pionnière d'adaptation au Changement climatique. Partie intégrante de ce projet, la reconnexion de la Saône à la mer est entrée dans sa phase opérationnelle. Cette action constitue l'action principale du Contrat de Territoire Eau et Climat signé avec l'agence de l'eau (AESN).

Études : nouveau tracé de la Saône - finalisation du projet

A la suite des opportunités foncières, le projet a été réajusté et finalisé au cours de différentes réunions associant de nombreux partenaires techniques. Ont ainsi pu être caractérisés le tracé de la Saône, l'ouvrage d'art (pont), le lit majeur (Flandres, mares, ...), ...
Dépenses 2023: 298 000€ TTC (90% du HT financé par l'agence de l'eau Seine-Normandie AESN).



Études: Réseau de mesures et suivi

Dans le cadre des mesures d'accompagnement du projet, le SMBV a implanté plusieurs stations de mesures (nappes et cours d'eau) afin d'acquies des données avant et après les travaux. Cette opération s'inscrit dans les différents programmes de suivis mis en place. A ce titre, l'Université de Rouen s'est associée avec l'AESN dans le cadre du programme RESSASSE.
Dépenses 2023: 49 000€ TTC (90% du HT financé par l'AESN).



Travaux : création de bassins le long de la route de la Vallée à Quiberville

Afin de gérer les ruissellements s'écoulant le long de la route de la vallée mais aussi créer des points d'eau douce pour les amphibiens et autres espèces faunistiques, des aménagements ont été réalisés en juin. Suite aux pluies de novembre, ils ont démontré leur efficacité de stockage.
Dépenses 2023: 140 000€ TTC (80% du HT financé par l'AESN).

Réunions d'information

Afin de présenter et expliquer le projet technique, des réunions ont été organisées en juin et en juillet. 70 personnes étaient présentes afin d'obtenir des réponses à leurs questions.



Finalisation du dossier d'évaluation environnementale

Répondant au cadre réglementaire, cette procédure regroupe différents dossiers (Loi sur l'Eau, Étude d'impact, DIG, ...). Un dossier de plus de 1300 pages a été déposé auprès des services de l'État le 1^{er} décembre pour instruction.
Dépenses 2023: 110 000€ TTC (90% du HT financé par l'AESN).

Contrat de territoire Eau et Climat Saône et Scie

Le 11^{ème} programme de l'agence de l'eau Seine Normandie, "eau et climat", qui engage la période 2019-2024, vise à encourager les acteurs à adapter leurs pratiques aux conséquences du changement climatique, pour mieux résister à ses effets.

Le Contrat "Eau et Climat Saône et Scie" a été signé le 7 Juillet 2020 entre l'agence de l'eau Seine-Normandie, le SMBV, l'ASA de la Scie, le Syndicat Mixte du littoral Normand et le Conservatoire du Littoral.

Au cours de l'année 2024, une réflexion sera portée sur l'élaboration d'un nouveau contrat par le SMBV. Elle s'inscrira dans les orientations du nouveau programme de l'AESN.

Les actions financées dans le cadre de ce contrat sont identifiables par cette icône.



Perspectives 2024

Travaux: plantations de végétaux aquatiques, d'arbustes et d'un verger conservatoire à Quiberville

Les bassins créés route de la Vallée à Quiberville seront complétés par la mise en place d'hélophytes. La parcelle attenante se couvrira au cours de l'hiver 2023-24 par des arbres et arbustes mais également par un verger conservatoire. Ce verger sera accessible par tous.

Enquête publique

A la suite de l'instruction du dossier d'évaluation environnementale par les services de l'État, une enquête publique devrait normalement se tenir dès la mi-juin.

Travaux: lancement des travaux de reconnexion

Le démarrage des travaux est programmé pour fin octobre, début novembre sous réserve des conditions climatiques. En concertation avec les communes, la préparation du chantier va conduire à la mise en place de déviations dans le cadre de la fermeture provisoire de la RD75. Les 1^{ers} travaux (terrassement, dévoiement des réseaux et création du pont) pourront ainsi débuter.

Travaux: création d'une mare à Ste Marguerite sur Mer

Une mare de 600m² va être créée le long du GR 212 près de la station d'épuration de Ste Marguerite. Cette mare sera un lieu d'accueil et de refuge pour la faune et la flore des milieux humides.



Camping surplombant les bassins - route de la Vallée à Quiberville

Restauration des zones humides



Drainées, asséchées, remblayées, ... Les zones humides ont subi de multiples dégradations ou destructions, notamment au cours du XX^{ème} siècle. Pourtant, elles remplissent de nombreuses fonctions indispensables à l'équilibre des territoires.



Filandres - basse vallée de la Scie

Etude hydraulique de la basse vallée de la Scie

Cette étude vise à établir un programme d'aménagements et de gestion afin de réduire l'impact des inondations en basse vallée, et restaurer les fonctionnalités du fond de vallée. En 2023, le travail mené a permis de mieux comprendre le fonctionnement hydraulique de la basse vallée de la Scie. Des scénarios d'aménagements et de gestion ont été élaborés. Dépenses 2023: 67 000€ TTC (80% du HT cofinancé par l'AESN et le Département 76).

Diagnostique des mares communales

Le SMBV a consulté l'ensemble des 102 communes du territoire afin de recenser et d'expertiser les mares communales. Au vu de la faible demande, seules 2 mares ont été restaurées sur les communes de Cropus et Bracquetuit. Dépenses 2023 : 6000€ TTC (100% financé par le SMBV).



Mare - Bracquetuit

Commission Gestion des Milieux Aquatiques

En octobre s'est tenue une commission qui a été introduite par la visite d'un chantier de renaturation de la Scie, porté par l'ASA de la Scie dans le cadre du CTEC. Les élus du SMBV se sont ensuite regroupés en salle de réunion afin de finaliser la politique d'intervention et de financement du SMBV sur les cours d'eau et les zones humides.



Visite technique - St Crespin

Perspectives 2024

Etude hydraulique de la basse vallée de la Scie

Le SMBV poursuit cette étude en 2024 afin d'aboutir à un scénario final.

Travaux : restauration de la zone humide de Brachy

En application du plan de gestion, des travaux de restauration vont être menés: abattage de la peupleraie, plantation d'un boisement avec des essences locales, création de mares, pose de clôtures et abreuvoirs pour le pâturage, ... Les conditions météorologiques de 2023 ont reporté le chantier en 2024.

Travaux : Restauration du lit majeur de la Vienne à Gueures/Thil-Manneville

Dans le cadre du Plan de gestion de la Vienne, il est projeté de convertir une surface privée de 3,8ha de labour en fond de vallée en boisement alluvial, afin de retrouver les fonctionnalités écologiques d'une zone humide. Une convention permettra de sécuriser cette réalisation sur 30 ans.

Foncier : Acquisition de parcelles à St Denis d'Aclon et Ambrumesnil

En cohérence avec l'étude sur le seuil de la zone industrielle de St Denis d'Aclon, le SMBV va se porter acquéreur d'une zone humide de 10ha. Un projet d'aménagement et de gestion d'une Zone Naturelle d'Expansion des Crues va être construit ainsi qu'un programme de restauration d'une zone humide.

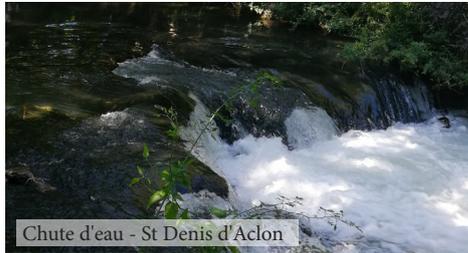


Mare - Cropus

Restauration et gestion des cours d'eau



À la suite de la révision des statuts du SMBV, la gestion des cours d'eau a été intégrée aux compétences du SMBV. Le lit mineur et les annexes hydrauliques des cours d'eau sont donc suivis de près, en partenariat avec l'ASA de la Scie. L'entretien du lit mineur reste à la charge des riverains des cours d'eau.



Chute d'eau - St Denis d'Aclon

Études: seuil de la zone industrielle de St Denis d'Aclon

Seuil classé par les services de l'État comme prioritaire, une étude est nécessaire avant la réalisation des travaux de mise en conformité de l'ouvrage. Les enjeux à proximité de l'ouvrage (zone industrielle, habitations, pont) amènent à une réflexion sur l'optimisation du fonctionnement hydraulique du site. Le géomètre a réalisé les levés topographiques en 2023 afin de nourrir les modélisations hydrauliques par le bureau d'études. Dépenses 2023-2024: 72 540€ TTC (90% du HT cofinancé par l'AESN et par le Département 76).

Étude: plan de gestion de la Vienne

Un plan de gestion permet d'établir un programme d'actions sur plusieurs années et clarifie les responsabilités de chaque acteur. Le plan de gestion a été finalisé en 2023 et les modalités de mise en oeuvre ont été validées en comité syndical: Par exemple, les clôtures et abreuvoirs peuvent être financés en totalité si le propriétaire riverain adopte pleinement les actions du Plan de gestion du cours d'eau et du fond de vallée. Dépenses 2023 : 30 000€ TTC (80% cofinancé par l'AESN et le Département 76).

Travaux : gestion des embâcles

L'équipe verte est intervenue de manière ponctuelle pour enlever des embâcles sur la Saône et la Vienne. Le but étant de garantir le bon écoulement des eaux. Suite à la tempête de novembre, le SMBV a dû en urgence faire appel à un prestataire pour évacuer une centaine d'arbres obstruant le bon écoulement des eaux sur la Saône et la Vienne. La majorité des embâcles était des Frênes, malades de la Chalarose. Les actions des plans de gestion permettront de recenser puis d'abattre préventivement ces arbres malades avant de provoquer de nouveaux embâcles. **Rappel: l'entretien des cours d'eau non domaniaux est un devoir des riverains propriétaires des berges.**



Embâcle - Vienne

Gestion des espèces invasives

Le SMBV permet le piégeage des rats musquets et des ragondins en prêtant des nasses et en indemnisant les piégeurs. En 2023, ce sont 20 nasses prêtées et près de 600 rongeurs piégés. Une charte de piégeur doit être signée et respectée. Dépenses 2023 : 876€ HT (100% SMBV)



Perspectives 2024

Étude: plan de gestion de la Vienne

Afin de pouvoir lancer la phase opérationnelle, une Déclaration d'Intérêt Général est obligatoire pour réaliser les actions de restauration et de gestion de la Vienne. Une réunion publique est programmée au printemps 2024 afin de présenter le projet aux riverains de la Vienne.

Études: Plans de gestion de la Saône et de la Scie

À la suite du plan de gestion de la Vienne et dans la même logique, le SMBV va engager la réalisation des plans de gestion de la Saône et de la Scie (en partenariat avec l'ASA). Les phases de l'étude sont le diagnostic, les propositions d'aménagements et le dossier réglementaire.

Étude: gestion de la chute de la RD70 à Gueures

L'étude de faisabilité a pour objectif de diagnostiquer l'impact de l'ouvrage sur la Saône (écologique et hydromorphologique) et d'explorer les solutions d'aménagement pour répondre aux enjeux réglementaires de rétablissement de la continuité écologique. L'étude démarrera au 2^{ème} semestre 2024.

Étude: seuil de la zone industrielle de St Denis d'Aclon

L'étude sera finalisée à la fin de l'année: les orientations d'aménagements hydrauliques et écologiques seront connues.



Association Syndicale Autorisée de la SCIE

ASA de la Scie

Le cours d'eau de la Scie et son entretien est géré par l'ASA.



Bief sur la Scie - St Crespin

Prévention des inondations



Le territoire du SMBV est, du fait de l'occupation des sols et de la configuration géographique, très vulnérable au risque Inondation: ruissellements, crues, remontées de nappe et submersions marines.

La prévention des inondations s'avère indispensable et va reposer sur les piliers de la réduction de la vulnérabilité et de la mémoire des inondations passées.

Etude hydro-écologique de la Vienne Aval

La Vienne aval (entre Hermanville et Gueures) présente de multiples enjeux liés au risque inondation (bourg de Gueures), mais aussi au fonctionnement hydraulique et écologique de la zone.

Cette étude a pour objectif de restaurer les milieux aquatiques mais surtout de réduire les inondations et leurs conséquences. En 2023, le bureau d'études a établi plusieurs scénarios d'aménagement.

Dépenses 2023 : 63 000€ TTC (80% du HT cofinancé par l' AESN et le Département 76).

Etude de danger: digue littorale (Pourville)

Cette étude a été finalisée en juin 2023. Au travers des différents scénarios, elle a permis de définir les zones exposées en cas de phénomènes de submersion marine ou de défaillance du système d'endiguement. Ce dossier a été transmis aux services de l'État pour instruction et obtention des autorisations réglementaires. Du fait du transfert de la gestion de l'ouvrage au Syndicat Mixte Littoral 76, le SMBV n'intervient plus sur ce site par décision du Comité syndical.

Les digues de Quiberville et Ste Marguerite sur Mer ne sont pas concernées par cette étude.

Dépenses 2023: 20 000€ TTC (50% du HT financé par le Fond Barnier)



Etude hydraulique de la basse vallée de la Scie

En parallèle au volet «restauration des zones humides», cette étude vise à trouver des solutions afin de réduire les inondations en basse vallée.

Dépenses 2023: cf volet "Restauration des zones humides"

Maîtrise d'oeuvre: Zone de Ralentissement Dynamique des Crues d'Ablemont à Hermanville

Situées au débouché du fond d'Ablemont, plusieurs habitations de la commune d'Hermanville sont exposées aux inondations. Face à cette situation et en concertation avec la commune, le SMBV a finalisé l'opération en définissant un programme de travaux et une enveloppe financière (reconfiguration du fossé existant, mise en place d'un nouvel écoulement sous voirie, amélioration de l'écoulement vers la Vienne). La concertation foncière a également été conclue.

Travaux : entretien des digues littorales

L'équipe verte du SMBV est intervenue sur les digues littorales de Quiberville-Ste Marguerite sur Mer afin de couper les fers à béton, réaliser des petits travaux de maçonnerie et poser des panneaux d'information.

Dépenses 2023: en régie.

PAPI Arques et Scie

L'année 2023 a été marquée par l'aboutissement de livrets et d'ateliers pour les scolaires de cycles 3 et 4. Les 1^{ères} animations ont été menées au 2nd semestre et sont un succès. Un escape game sur la gestion de crise face au risque inondation a

également été créé. Depuis septembre, **une quarantaine d'élus, une cinquantaine de techniciens et une trentaine de lycéens** ont pu bénéficier d'animation. Deux sessions ont également été proposées au grand public.

Dépenses 2023 : 48 000 € TTC (80% du HT cofinancé par l' AESN, le Département 76 et les Fonds Barnier)

Plans Communaux de Sauvegarde

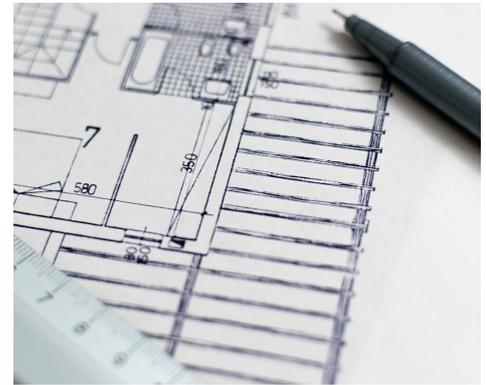
Le SMBV accompagne les communes dans l'élaboration de leur PCS. Une relance a été faite en 2023 et 8 communes ont souhaité entrer dans cette démarche (dont 5 sur le bassin versant de la Scie).

Urbanisme

Le SMBV assure un suivi de l'urbanisation sur son territoire, ainsi qu'une animation en matière de gestion des eaux pluviales urbaines. En effet, il est primordial de ne pas construire en zone inondable et de gérer les eaux de ruissellement produites par le milieu urbain, et cela afin de maîtriser le risque d'inondation. Le SMBV porte ses politiques au sein des réunions de type PLUi ou SCOT.

Le SMBV émet des avis techniques face au risque inondation et des prescriptions techniques pour le dimensionnement et la gestion des eaux pluviales. Ces avis sont transmis aux services instructeurs.

Près de 500 avis ont été émis: 25% des avis comportent des prescriptions. 22 avis ont été défavorables dont la moitié concerne des projets agricoles.



Perspectives 2024

PAPI Arques et Scie

Les actions inscrites dans ce programme vont se poursuivre. 2024 verra la création d'une maquette numérique interactive sur les zones naturelles d'expansion de crues, un guide sur le risque inondation à destination des professionnels de l'aménagement du territoire, la finalisation du guide pour les élus et la continuité des actions de sensibilisation.

Les plans communaux de sauvegarde

Le SMBV poursuit son soutien aux communes pour l'élaboration de ce document, obligatoire

lorsque les communes sont soumises à un Plan de Prévention du Risque Inondation. Il privilégiera les communes situées sur le territoire du bassin versant de la Scie en lien avec le PAPI Arques et Scie.

Etude: hydro-écologique de la Vienne Aval

L'étude géotechnique permettra le choix du scénario final et de définir le chiffrage des actions d'aménagement et de gestion sur le cours d'eau et le lit majeur, pour les prochaines années.

Travaux: Zone de Ralentissement Dynamique des Crues d'Ablemont à Hermanville

Le SMBV va lancer l'appel d'offre pour le recrutement de l'entreprise afin de réaliser les travaux programmés.

Maintenance du réseaux de mesures

En partenariat avec la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), l'opération vise à optimiser le fonctionnement du réseau de mesures et renforcer le suivi et la gestion des installations.

Ouvrages de ralentissement dynamique

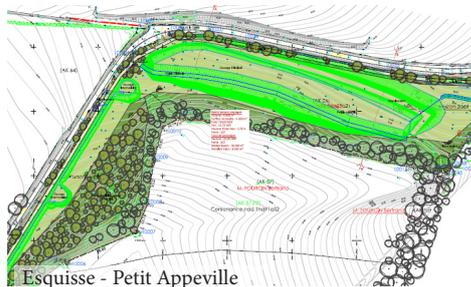


Le SMBV est gestionnaire de plus de 70 ouvrages de ralentissement dynamique des crues. Ces ouvrages nécessitent une surveillance et un entretien régulier afin de garantir leur parfait fonctionnement.

Maîtrise d'œuvre: ouvrages à Hautot sur Mer

En 2023, les démarches foncières et la désignation d'un maître d'œuvre se sont achevées. Différents aménagements visant à réduire les ruissellements impactant la commune ont été proposés. Cette opération a été menée en collaboration avec la commune. En 2023, les premières esquisses techniques ont été élaborées. Les emprises foncières à acquérir ont été validées.

Dépenses 2023 : 5800€ TTC (80% cofinancé par l'AESN, les Fonds Vert et le Fond Barnier).



Esquisse - Petit Apperville

Travaux : entretien des ouvrages

L'équipe verte a fauché l'ensemble des ouvrages en appliquant une gestion différenciée: 12 fauches intégrales au printemps et 19 fauches en automne. D'autres travaux ont été effectués comme la taille de haies (530m) et le broyage des branches, la restauration complète ou partielle de clôtures (8 ouvrages), la restauration de matelas reno (4). L'équipe verte a également assuré le graissage des vannes afin de les manipuler correctement en période de crise. Pour les haies sous fils électriques et pour des arbres de haut-jets, le SMBV a fait appel à des prestataires spécialisés pour les sites d'Etampuis, Saint Laurent en Caux et Auppegard. Dépenses 2023: en régie (équipe verte) et 8000€ TTC (prestations), financé par le SMBV.

Travaux: terrassements sur les ouvrages

Les travaux de terrassement ont été menés par des entreprises locales. Les opérations ont concerné l'ouvrage de Crosville sur Scie (aménagement d'une descente vers l'ouvrage et débroussaillage), Varneville Bretteville (curage), Bosc le Hard (noue et curage de mare) et St Vaast du Val (mise en protection d'une béttoire).

Dépenses 2023: 25 000€TTC (financé par le SMBV).



Descente vers l'ouvrage - Crosville sur Scie



Pose de clôtures - équipe verte

Une gestion différenciée des ouvrages

Dans une démarche de protection de la biodiversité, les ouvrages sont entretenus avec la mise en œuvre d'une gestion différenciée. Elle repose principalement sur le respect du vivant: fauche de mars à mai et de septembre à novembre, fauche sélective, fauche centrifuge, fauche haute d'environ 10 cm.

Cette gestion maintient le niveau de protection de l'ouvrage.



Prespectives 2024

Etudes: réhabilitation d'un ouvrage à Val-de-Scie

Il est programmé la réhabilitation de l'ouvrage SC PI 09 pour assurer son fonctionnement optimal. En effet, la présence d'une béttoire, la dégradation du parement et la nécessité de le curer en font un ouvrage prioritaire.

Travaux: curage des ouvrages

En raison des conditions météorologiques très défavorables de 2023, le SMBV a reporté le curage de deux ouvrages situés à Biville-la-Baignarde et Callevilles-les-deux-Eglises en 2024.

Travaux: entretien des ouvrages et pâturage

Le SMBV va poursuivre ses missions d'entretien et de gestion sur les ouvrages. Un nouveau partenariat avec un éleveur va être mis en place pour pâturer certains ouvrages. Le SMBV recherche d'autres possibilités de partenariats privés ou professionnels.

Travaux: entretien des digues littorales

Le SMBV va poursuivre ses missions d'entretien et de gestion des digues littorales de Quiberville-Ste Marguerite sur Mer jusqu'à son déclassement.

Maîtrise d'œuvre: ouvrages à Hautot-sur-Mer

En 2024, des études complémentaires vont être menées (réseau, foncier, géotechnique) afin de rédiger le projet technique.

Aménagement de l'Espace rural et Environnement

Le SMBV a souhaité renforcer sa politique d'aménagement de l'espace rural. Deux techniciens sont en charge de ces missions: un pour les aménagements à vocation hydraulique à la demande des communes, et un pour les aménagements à vocation environnementale à la demande des entreprises agricoles. Un certain nombre de travaux est réalisé en régie par l'équipe verte du SMBV. Certains achats en pépinière sont financés sur fond propre par le SMBV.

Les externalités de ces aménagements peuvent avoir plusieurs objectifs: réduire les ruissellements agricoles et l'érosion des sols, augmenter le potentiel écologique du territoire, améliorer la qualité de l'eau potable et la qualité paysagère et s'adapter au changement climatique.

Aménagements à la demande des communes



Travaux: phase 1 et 2 à Ambrumesnil

- Ensemencement manuel de 8000m² par l'équipe verte
- Boisement linéaire de 19 000 arbres



Travaux: phase 2 à Thil-Manneville

- Plantations par l'équipe verte:
- Zones boisées: 600 arbres
 - Verger: 7 arbres
 - 3 talus cauchois: 120ml soit 120 arbres
 - 1 haie de 140 ml soit 160 arbres
- Dépenses 2023: 6000€ TTC (80% du HT financé par l'AESN).



Travaux: Val-de-Saône

- 1 boisement d'infiltration de 1000m²
 - 1 verger de 1500m²
 - 2 talus cauchois pour 50ml
 - création d'une zone humide de 200m²
 - 1 mare de 190m²
- Dépenses 2023: 21200€ TTC (80% du HT financé par l'AESN).
- Perspectives 2024
- Création d'une fascine de 20ml
 - 1 talus boisé de 70 m soit 70 arbres



Travaux: phase 2 à Sainte-Marguerite-sur-Mer

- Plantations par l'équipe verte:
- Végétation aquatique en fond de noue et ensemencement
 - Verger conservatoire: 12 fruitiers
 - Plantation de haies de 170ml

Aménagements à la demande des exploitants



Travaux: phase 2 - plantation de haies à La Chaussée

- 1 fascine de 30m
 - 600m de haies par l'équipe verte
- Dépenses 2023: 4100€ TTC pour la fascine (80% du HT financé par l'AESN). Les plants financés par le propriétaire et l'association "des enfants et des arbres".



Travaux: plantation de haies à Tôtes

- 1,5km de haies
 - 1 chantier scolaire
- Dépenses 2023: plants financés par le propriétaire et l'association "des enfants et des arbres".



Travaux: plantation de haies à Fresnay-le-Long

- 400m de haies
 - 1 chantier scolaire
- Dépenses 2023: plants financés par le propriétaire et l'association "des enfants et des arbres".



Panache maritime suite aux coulées de boue du 18 juin 2023 - Saône

Études : expertises ruissellement et diagnostics hydrauliques

Le protocole d'accompagnement proposé aux communes pour la mise en place d'actions locales conduit celles-ci à associer le SMBV, les propriétaires et les agriculteurs des parcelles concernées. Cette concertation permet d'entamer une expertise ruissellement (en mairie) puis des diagnostics hydrauliques avec les exploitants agricoles (sur le terrain) proposant un projet d'aménagements, dont l'ordre de réalisation est défini par la Commission d'élus. A la demande des services de l'État, deux dossiers se démarquent:

les vergers d'Agrial et les coulées de boues de la vallée de la Saône.

En 2023, le technicien en charge de l'Espace Rural et de l'Environnement a réalisé 32 expertises ruissellement sur 24 communes, puis 134 diagnostics hydrauliques.

Études : destruction d'herbage

En 2023, le SMBV a été destinataire de demandes de destruction d'herbage. Une réponse est apportée lorsque les parcelles concernées s'intègrent dans un cadre réglementaire (PPRI, aire de captage, prairie Nitrates, ...). **17 avis ont été émis.**

Depuis le 15 novembre 2023, la région Normandie est entrée en régime d'interdiction de retournement d'herbages (sauf dérogation) et toutes les surfaces retournées en 2022 et 2023 devront être converties en 2024 en surface équivalente de prairie permanente.

Études : appui technique aux partenaires

En 2023, le SMBV a porté sa politique de protection de la ressource en eau potable. Les aires d'alimentation de captage de Bourdainville, Limesy et Humesnil sont concernées. Au cours des études de projets éoliens, le SMBV apporte son avis technique.

Sensibilisation et communication

Le SMBV a la volonté de faire connaître au plus grand nombre les actions menées sur son territoire. Avec le changement climatique, une meilleure résilience du territoire passe par la sensibilisation du public.



Évènements

Projection du film **Paysan du ciel à la terre** au cinéma le Grand Forum à Dieppe

Plus de **100 personnes** (dont 40% d'agriculteurs) ont participé à cette projection et ont rencontré son réalisateur. En partenariat avec le SMBV de l'Arques.

Animations scolaires, Grand public et élus

Plus de **250 élèves** ont été sensibilisés lors d'animations sur site, à divers enjeux comme la protection de la biodiversité, la préservation de la qualité de l'eau ou encore la gestion des inondations.

La sensibilisation passe aussi par le grand public et les élus: **4 animations ont réuni plus de 120 personnes.**



Des outils pédagogiques

Au cours de l'année, le SMBV a produit des outils d'information sur plusieurs supports: plaquettes,

panneaux, ...

Le zoom est porté sur le **poster "Basse Saône à l'horizon 2030"**, disponible gratuitement et qui a rencontré un vif succès.



Site Internet et réseaux sociaux

sbvsvs.fr



5000 visiteurs



500 abonnés
50 posts



130 abonnés
25 posts

Presse

La presse écrite se fait régulièrement le relais de nos actions. En 2023, **une trentaine d'articles** a été publiée dans la presse locale et la presse spécialisée. **4 reportages** ont été menés par France 3 TV.

Basse Saône 2050

Dans le cadre du projet Basse Saône 2050, l'Agence Nature poursuit sa mission de communication: journal mural, plaquette, ...

Lien vers le dossier presse: <https://basse-saone-2050.com/>



Enveloppe globale

VOLET ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

5000€ TTC



Certaines opérations sont financées à hauteur de 80% par l'AESN.

VOLET OUTILS DE SENSIBILISATION

6300€ TTC



Certaines opérations sont financées à hauteur de 50% par l'AESN.

Perspectives 2024

Sensibilisation dans le cadre du CTEC

Afin de mettre en avant les actions menées par le SMBV, des animations et des outils de communication vont être développés: animations scolaires et Grand public, concours photos, visites de terrain, time lapse, poster et panneaux,

Chantiers pédagogiques et animations

Évènements liés à la plantation de haies. Voir volet «Espace rural et Environnement»

Actions de sensibilisation dans le cadre du PAPI



L'année 2024 prévoit de nombreux outils de sensibilisation au Risque Inondation. Voir volet «Prévention des inondations»



Une équipe au service de votre territoire

Constituée de 11 agents, l'équipe a évolué au cours des années et à mesure de l'accroissement des missions qui lui ont été confiées, notamment avec la compétence de la GEMAPI. Chaque agent réalise leurs missions selon leurs spécificités. L'équipe mu-

tualise ses compétences pour répondre globalement aux problématiques du territoire. En 2023, Edgar IRA est venu renforcer l'équipe pour exercer les missions de technicien "Aménagement du territoire et Résilience". Il aborde notamment les

thématiques de la Culture du Risque, du Réseau de mesures et de la gestion des eaux pluviales urbaines. Le poste de Justine WAMBRE est mutualisé avec le SMBV de l'Arques pour la réalisation des missions relatives au PAPI Arques et Scie.



- 🌀 2 bassins versants
- 🌀 102 communes
- 🌀 4 EPCI*
- 🌀 528 km²
- 🌀 47 000 habitants
- 🌀 422 entreprises agricoles

*Établissements Publics de
Coopération Intercommunale

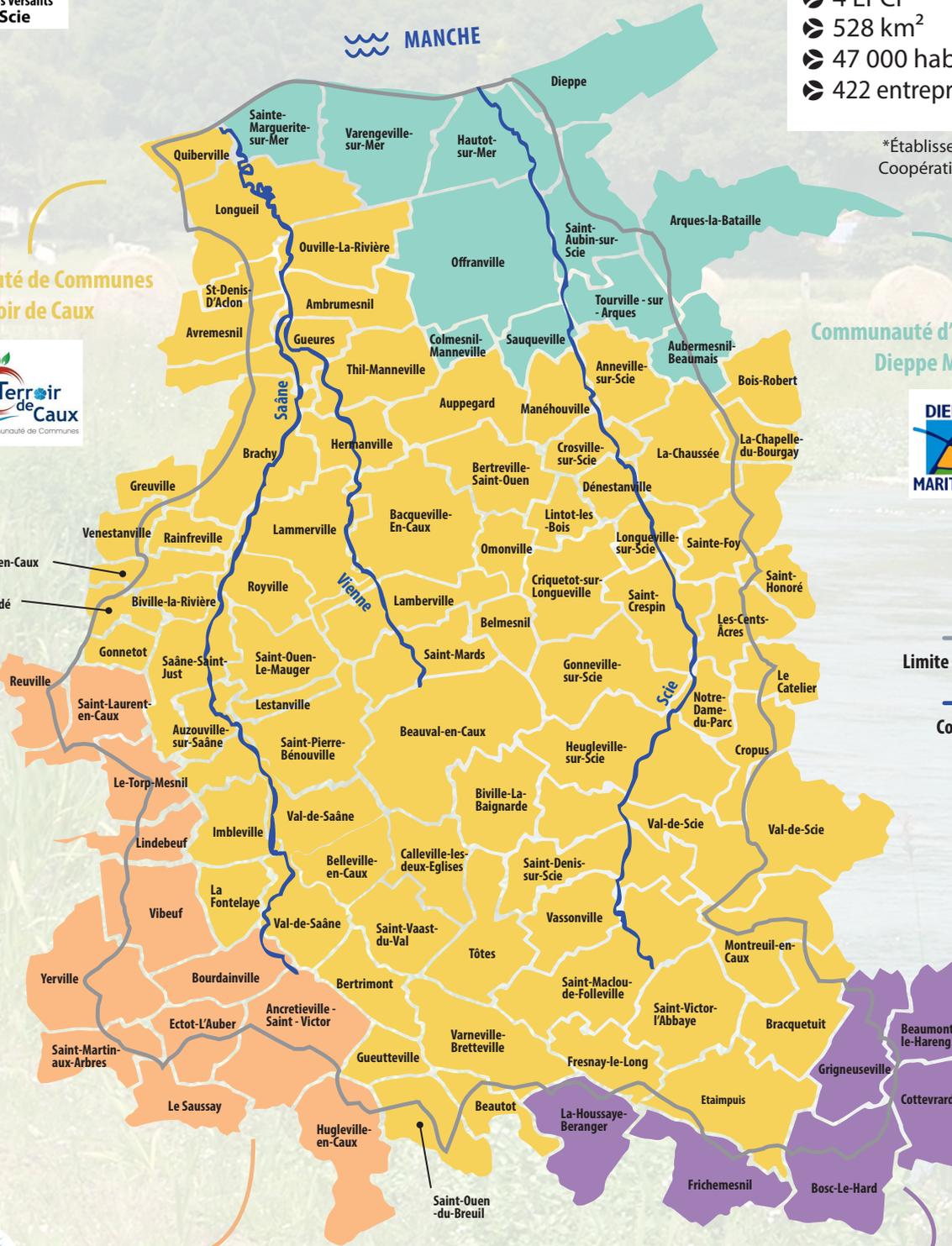
Communauté de Communes
Terroir de Caux



Communauté d'Agglomération
Dieppe Maritime



Tocqueville-en-Caux
Sassetot-le-Malgardé



— Limite du territoire

— Cours d'eau



Communauté de Communes
Plateau de Caux Doudeville Yerville



Communauté de Communes
Inter Caux Vexin



www.sbvsvs.fr

Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie

803 rue Charles Henry d'Ambray
76 590 SAINT HONORÉ
02 35 04 49 92
accueil@sbvsvs.fr

Certaines actions ont été menées grâce aux soutiens financiers de :

